

Engagements individuels Renault Group dans act4nature international

En renouvelant son engagement à l'initiative act4nature international, le constructeur automobile Renault Group

- **confirme** son soutien à la préservation de la biodiversité, en cohérence avec sa matrice de matérialité ([DEU p.139](#)) et sa politique environnementale comprenant 25 indicateurs d'état, de pressions, d'empreinte et d'analyse de cycle de vie des véhicules ([DEU p.151](#))
- **poursuit** ses actions de progrès sur 4 des 5 principales pressions identifiées par l'IPBES qui affectent la biodiversité mondiale : préserver les écosystèmes naturels autour de ses sites d'activités, baisser la pression sur les ressources et les forêts, limiter les polluants (air, eau, sols) et les déchets, réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Évaluer, mesurer

- Faire réaliser des diagnostics Biodiversité par un bureau d'étude expert reconnu sur 20 sites d'activités existants d'ici 2023 et avec dès 2021 la réalisation de 10 diagnostics sur les sites avec les enjeux pressentis les plus forts (par exemple le Brésil et la proximité de la forêt amazonienne et plus largement une priorisation des sites situés à proximité de sites naturels). Ces diagnostics contiendront un état des connaissances disponibles, un repérage terrain, une appréciation des enjeux et des risques relatifs à la biodiversité et une liste de recommandations.
- Déployer l'outil d'évaluation des 8 Fondamentaux de l'environnement (et 50 exigences clés) aux sites commerciaux (220 établissements et succursales) et aux centres de logistiques (25 magasins) en Europe et à l'international. Cette méthode permet d'évaluer la conformité à la réglementation et aux standards environnementaux de Renault Group entre autres pour les déchets, les impacts sur l'eau, le sol, l'air. Objectif de 100 % des sites de 2021 à 2023.

Éviter, réduire, au-delà des cadres réglementaires

- Pour préserver la qualité de la ressource eau, réduire de 35 % les rejets de métaux lourds (nickel et zinc) dans les eaux usées des usines en 2023 par rapport à 2013.
- Pour limiter la pollution physique des écosystèmes, atteindre un taux de valorisation des déchets industriels de 87 % (hors déchets métalliques déjà recyclés à 100 %) en 2023.
- Pour contribuer à limiter le réchauffement climatique, renouveler les cibles de réduction des émissions de CO₂eq conformément aux nouvelles trajectoires de l'initiative [Science Based Target](#) (scope 1&2 commitment & scope 3 commitment) d'ici 2022.

Collaborer

- En tant que membre de la [Global Platform Sustainable Natural Rubber](#) promouvoir l'amélioration des performances environnementales et socio-économiques de la filière caoutchouc et mettre en œuvre les engagements de Renault Group avec l'implication de ses fournisseurs. En 2021, publier une politique caoutchouc naturel durable.
- Dans le cadre de la [Global Battery Alliance](#), contribuer au projet de « Passeport Batterie », un outil mondial de partage d'information qui certifiera de la soutenabilité, tout au long de la chaîne de valeur, des batteries des véhicules électriques et notamment évaluera les potentielles pertes de biodiversité, les usages et conversion des terres. Échéance : fin 2022.
- Sensibiliser la chaîne fournisseurs en mettant à jour les '[Green Purchasing Guidelines](#)' pour y inclure le respect de la biodiversité, en 2021
- En partenariat avec WWF France, faire une revue critique de la stratégie biodiversité de Renault Group et approfondir l'impact de la mobilité sur la biodiversité. En 2021, tester la mesure d'empreinte Biodiversité.